

Conservation des manuels papier au Collège

L'ensemble des élèves du collège sont équipés en tablette Ipad. De ce fait, les manuels scolaires seront accessibles via EcoleDirecte (à partir de la tablette mais également à partir d'un ordinateur).

Un exemplaire des manuels papier n'est pas nécessaire dans l'établissement.

Cependant, pour les familles qui souhaitent garder un exemplaire des manuels papier à la maison, complétez le document ci-dessous et rapportez-le avec **un chèque de caution de 180€ le jour de la Rentrée comme indiqué dans la liste des fournitures.**



Conservation des manuels papier au Collège

Document à rapporter uniquement pour ceux qui veulent les conserver

Mme/M. _____

Responsable légal de _____ (nom et prénom de l'élève)

Classe _____

souhaitons conserver un exemplaire des manuels papiers à la maison
et apportons **un chèque de caution de 180€ le jour de la Rentrée**

Date _____

Signature du Responsable légal